



Refus des justificatifs pour le remboursement des repas : Amplifions la mobilisation !

La Direction Générale de l'INRAE a présenté lors du dernier Comité Technique un projet de Note de Service établissant de nouvelles règles pour le remboursement des frais de mission. Dans ce projet le remboursement forfaitaire des repas serait désormais conditionné à la fourniture d'un justificatif attestant que l'agent en mission a bien fait une dépense pour l'achat de denrées alimentaires.

La CGT-INRAE s'est exprimée et a voté contre cette nouvelle disposition lors du Comité Technique. Nous estimons que cette disposition établie une suspicion généralisée de triche de la part des agents qui demandent un remboursement de leurs repas, et qu'elle induit une augmentation des tâches administratives pour demander, collecter, vérifier et conserver ces justificatifs. Elle se traduira obligatoirement par des pertes entraînant une baisse des remboursements, qui toucherait en premier lieu les agents qui font un grand nombre de journées de mission dans l'année, en particulier hors agglomération.

A l'issue du Comité Technique, la CGT-INRAE a lancé, dans un message en date du 07 Juin, une pétition à destination des centaines d'agents INRAE directement concernés, car se déplaçant fréquemment notamment pour le travail de terrain, pour exiger l'abandon de cette disposition, et pour demander que l'INRAE déroge aux règles définies par décret, comme c'est prévu dans d'autres dispositions de la NS.

Cette pétition a déjà été signée, en 3 jours, par presque 500 de ces agents (488), soit une majorité des agents des unités et équipes concernées, et la collecte est encore en cours. Les élus CGT vont répercuter ces prises de positions lors du Conseil d'Administration de l'Institut ce vendredi 11 juin, où l'approbation de ce projet de note de service est à l'ordre du jour. Nous y exigerons que le **Conseil d'Administration revienne sur cette disposition** et se prononce pour que la note de service déroge au décret sur ce point, comme elle le fait sur d'autres dispositions.

Nous vous demandons de [continuer à appuyer cette pétition](#),
soit en l'imprimant et en renvoyant le scan de votre signature à cgt@inrae.fr,
soit en indiquant directement votre appui dans un courriel envoyé à cette même adresse.

Nous avons reçu de nombreux messages de soutien à cette initiative, nous en re prenons certains ci-dessous.

Quelques réactions / commentaires reçus suite à notre envoi du lundi 7 juin

Je signe la pétition accompagnant votre message de ce jour : "Justificatifs pour les repas : de l'enfer de la bureaucratie néolibérale !". Après la généralisation des badgeuses, encore une mesure de défiance envers les personnels, et qui coûte plus cher à l'Institut que les frais indus occasionnés ! Bienvenue en absurdie...

Cela devient effectivement un vrai casse-tête pour le remboursement des frais en déplacement, c'est effectivement bien loin de la réalité du terrain avec des inégalités potentielles.

Je partage pleinement la stupéfaction et la colère mentionnée dans le texte de la pétition proposée.

Cette mesure :

- *Pose de réels problèmes pour les missions de terrain. Elle ajoute par ailleurs une lourdeur pour l'ensemble des missions car la récupération et la conservation de pièces additionnelles demeure de toute façon une charge supplémentaire pour tous les agents en mission.*
- *La note semble comporter des aménagements pour les missions de terrain. Même avec ces aménagements, cette note va dans le sens d'une complexification excessive et absurde des procédures, à l'opposé du primordial besoin actuel d'alléger le travail des gestionnaires qui sont de plus en plus rares et en difficulté dans les unités. Les frais de gestion, en personnel en particulier, occasionnés par cette mesure paraissent démesurés par rapport aux impacts positifs (?) de cette note. Sans même parler des problèmes liés aux missions de terrain, cette coûteuse lourdeur (temps passé par les agents, temps passé par les gestionnaires, temps passé par les services financiers et comptables, démotivation des agents concernant les missions, tensions entre les*

équipes administratives et les équipes scientifiques et techniques, etc.) me semble être une raison suffisante pour s'opposer fermement à cette nouvelle procédure.

Illustrations du coût de cette mesure dans mon cas : exemple de 30 missions par an (DR2), traitement par un gestionnaire (TRN), contrôle par un agent du service financier et comptable du centre (TRN ?). Comptons par exemple un ou deux A/R d'email supplémentaire entre les protagonistes pour répondre à des questions sur les absences de justificatifs ou des doutes sur les dates des factures/etc., un temps supplémentaire pour retrouver ou récupérer les justificatifs, etc. On peut compter 5 à 10 mn de temps de travail perdu pour un DR2 et un TRN par exemple, et quelques minutes pour un TRN du service financier, pour chaque mission. Cela me paraît être sous-estimé, car je mettrai très probablement beaucoup plus de temps que cela à retrouver et classer des documents de mission... En appliquant les coûts complets estimés pour chaque catégorie de personnel (fichiers devis INRAE), **cela correspond à un coût additionnel de 300 à 600€ par an (sans doute sous-estimé), pour une économie ridicule et me paraissant illégitime (je perdrai probablement quelques justificatifs et ne choisirai pas de débattre avec les services administratifs pour être absolument remboursé à chaque fois).**

A l'échelle de l'institut, je serais curieux de connaître les coûts engendrés. Cela devrait correspondre à plusieurs millions d'euros de coûts facilement identifiables (temps additionnel passé par les agents), **sans compter les coûts probablement beaucoup plus élevés mais plus difficiles à évaluer (démotivation des agents et difficulté à organiser les missions dans les projets de recherche qui s'en trouveront pénalisés, tensions entre catégories de personnel, etc.).**

je soutiens cette pétition, pour le retrait de cette **mesure complètement déconnectée des réalités du travail de terrain.**

Je souhaite signer la pétition concernant la nouvelle NS imposant un justificatif pour le remboursement des indemnités de repas. **Cette contrainte n'est pas compatible avec les missions de terrain de nombreux agent-e-s et témoigne d'une profonde méconnaissance par la DG des spécificités de nos métiers.**

Il n'y a pas que la bureaucratie qui va être impactée, mais la motivation des agents pour se déplacer.

Je rajouterai que les déplacements ne sont pas un loisir mais une contrainte familiale et que chaque agent préfère être chez lui le soir ou le midi plutôt que d'être dans un train, à l'hôtel ou autre.

Bien qu'une hiérarchie précédente m'ait déjà dit que je me déplaçais parce que je le voulais bien, pour mon plaisir !! ce n'est bien évidemment absolument pas le cas, mais juste parce **qu'on a le sens du collectif, de l'engagement pour son travail. Si tout le monde restait chez soi et ne faisait pas de collectif, INRAE n'irait pas très loin.**

J'ai pourtant l'impression qu'avec les années qui passent c'est ce qu'INRAE recherche ??? ...décourager l'engagement !! En tout cas tout semble fait pour.

L'agent qui se déplace prend déjà sur son temps en partant de bonne heure et / ou en rentrant tard. Et ce n'est pas le forfait d'une ou deux heures qui compensent.

Les frais de garderie, de cantine des enfants et les heures d'absence du conjoint pour couvrir les absences de l'agent en mission sont déjà supportés par la famille ?

La charge de travail familiale supplémentaire est supportée par le conjoint qui est obligé de rester à la maison...

Il est clair que l'étape suivante sera le remboursement à frais réel mais sans dépasser le forfait ! Alors que faire des 25 € de repas dans les grandes villes le soir pour un forfait à 17,5€

C'est du gagne petit qui va faire plus de dégât dans la motivation des agents et dans leur engagement que cela ne rapportera à INRAE.

Je pourrai en dire bcp avec plus de 100 jours de déplacements / an.

Je ferai juste une dernière remarque, les frais Km sont payés plus cher qd il s'agit qu'une unité paye la voiture mutualisée de centre que lorsque l'agent prend sa voiture perso pour le travail

Etant régulièrement sur le terrain en forêt, voici ma signature à la pétition concernant les frais de déplacement.

Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr



Centre INRAE :

Qualité (M. ou Mme) : NOM :

Prénom : Date de naissance :

Corps : Grade :

E-mail :